

The press review

16-31 July 2015

Prepared by Transparency International Luxembourg

Disclaimer

Cette revue de presse est compilée par Transparency International Luxembourg. Les idées et opinions exprimées dans les articles cités sont fournies à titre d'information uniquement et ne représentent pas les idées et opinions de Transparency International Luxembourg, qui s'en distance formellement. La véracité et l'exactitude des documents repris ou cités dans cette revue de presse n'a pas été confirmée par Transparency International Luxembourg. Pour toutes questions concernant ce service, nous vous prions de bien vouloir contacter notre bureau au numéro de téléphone 26 38 99 29 ou par e-mail au secretariat@transparency.lu.

Information importante « hotline anti-corruption »

Nous vous rappelons que nous avons mis en place une « hotline » qui permet d'obtenir aide et assistance gratuite pour les particuliers pour tout fait constitutif de corruption au sens large ou de trafic d'influence (en tant que victime ou de témoin).

Vous pouvez nous joindre à cet effet par téléphone au numéro 26 38 99 29, par email info@transparency.lu ou alors directement en nos bureaux situés au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg.

NATIONAL NEWS

[HTTP://PAPERJAM.LU/](http://paperjam.lu/)

[LUXEMBOURG](#) » [EUROPE](#)

COMMISSION «TAXE» DU PARLEMENT EUROPÉEN

Multinationales non coopératives privées de lobby

17 JUILLET 2015 15:26

Par [Véronique Poujol](#)



Sur le parvis du Parlement européen à Bruxelles ou dans le quartier alentour, c'est un monde du lobby qui grouille.

(Photo: A.B. / Licence CC)

PARTAGEZ EN DIGEST

FacebookTwitter

Sanctionner les entreprises ou entités n'ayant pas coopéré avec la commission «taxe».

Le Parlement européen a donné le feu vert à la commission «taxe» qui planche sur la fiscalité des multinationales pour sanctionner les entreprises

ou entités n'ayant pas coopéré. Elles pourraient être rayées des fichiers des lobbies.

La commission spéciale «taxe» du Parlement européen, instituée après les révélations de LuxLeaks pour se pencher sur les pratiques d'évasion fiscale des multinationales, va muscler son action à l'encontre des entreprises et entités qui l'ont snobée en refusant de répondre à ses convocations.

Le 8 juillet dernier, Alain Lamassoure, président de la commission spéciale, avait écrit à la présidence du Parlement européen pour déterminer les suites à donner face à l'attitude non coopérative de la plupart des multinationales ayant été visées par LuxLeaks.

La réponse est tombée jeudi 16 juillet par la voix de la socialiste française Sylvie Guillaume, vice-présidente du PE qui a surtout la responsabilité du Registre de transparence, c'est-à-dire la liste des lobbyistes autorisés auprès de l'UE. Ce registre est cogéré par le Parlement européen et la Commission européenne.

«J'estime», écrit l'eurodéputée, «qu'une action possible – et intéressante – serait que la commission 'taxe' dépose une plainte auprès du Registre de transparence, via son site internet, pour suspicion de non-respect du code de conduite par une (ou plusieurs) entité(s) enregistrées(s)».

Sylvie Guillaume fournit à la commission «taxe» la recette et les ingrédients pour engager cette action de représailles.

Dossier sensible

L'article f du code de conduite, souligne-t-elle, oblige les «représentants d'intérêts», autrement dit les lobbies, dans leurs relations avec les institutions de l'UE, mais aussi avec leurs membres, fonctionnaires et autres agents, à respecter «toutes les règles, tous les codes et toutes les pratiques de bonne gouvernance établis par les institutions de l'Union (et à s'abstenir)

de toute obstruction à la mise en œuvre et à l'application de ces règles, codes et pratiques».

Une fois la procédure engagée, une plainte est instruite par le secrétariat conjoint du Parlement européen et de la Commission.

Toutefois, compte tenu de la «sensibilité du dossier», la plainte de la commission «taxe» devrait être renvoyée aux secrétaires généraux des deux institutions pour décider de la suite à donner.

Sylvie Guillaume dresse un rappel des sanctions possibles, selon la gravité des violations du code de conduite: non-accès aux commissaires, à leurs cabinets et aux directeurs généraux ou suppression automatique de l'accès au PE pour les sociétés enregistrées en cas de radiation du registre. Des recours sont possibles.

La vice-présidente du PE suggère par ailleurs à son collègue Alain Lamassoure de communiquer sur ses intentions avant l'issue de la procédure, «ce qui pourrait contraindre ces entreprises à accepter enfin de répondre à votre sollicitation».

Le message est désormais passé.

Selon une liste arrêtée au 25 juin dernier, sur les 18 firmes multinationales «sollicitées», trois avaient participé aux travaux (Total, SSE et BNP paribas) et trois autres devaient encore se plier au principe d'une rencontre, mais la grande majorité des entreprises avaient décliné l'invitation. Il s'agissait à l'époque d'Ikea, Coca Cola Company, Barclays Bank Group, Facebook, Philip Morris, Google, The Mc Donald Corporation, Amazon.co.uk Ltd, Amazon sàrl (Luxembourg), Fiat Chrysler Automobiles, Anheuser-Busch Inbev et HSBC Bank plc.

Luxemburger Wort

Bure, «une imposture»



Caricature: Florin Balaban

Publié le samedi 18 juillet 2015 à 12:45

(ML – trad. DN) – A Paris, l'Assemblée nationale a approuvé jeudi 9 juillet le projet d'enfouissement des déchets radioactifs Cigeo (Centre industriel de stockage géologique) situé à Bure, à 200 kilomètres du Luxembourg, où l'inquiétude grandit. La construction du centre doit débuter en 2017 et, à une profondeur de 500 mètres, les premiers déchets nucléaires doivent y être stockés en 2025.

Le gouvernement français a accepté un amendement du sénateur mosellan Gérard Longuet (Les Républicains), entérinant ce laboratoire géré par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra), et le texte a été intégré dans la loi Macron qui a été adoptée sans vote jeudi 9 juillet par l'Assemblée.

La loi Macron est pourtant dédiée à soutenir la croissance économique et non aux politiques énergétiques ou environnementales. Les Jeunes Socialistes évoquent une imposture et se disent choqué par l'« approche perfide du gouvernement français ».

Au cours de leur dernière session parlementaire avant la pause estivale, les députés luxembourgeois ont adopté une mention qui invite le gouvernement luxembourgeois à s'associer aux partenaires de la Grande Région, de sorte que le centre de Bure soit géré en toute transparence avec les pays voisins.

Jeudi 16 juillet, une délégation luxembourgeoise, composée de quatre députés et de représentants des ministères de l'Environnement et de la Santé et de la Plateforme contre l'énergie nucléaire, a rencontré l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) à Paris.

Une décision importante à venir

L'ASN a confirmé qu'actuellement, deux systèmes pour le stockage nucléaire font l'objet de débats, selon l'eurodéputé Verts Henri Kox : soit les déchets radioactifs sont stockés de telle manière à ce qu'ils soient ensuite inaccessibles, soit on garde une option qui rend une amélioration possible. Le choix n'a pas encore été tranché, ajoute M. Kox. Dans une deuxième phase seulement, l'ASN décidera si le site est, ou non, approprié pour le stockage. Simultanément, une consultation publique sera lancée pour permettre aux citoyens d'exprimer leurs préoccupations.

Cattenom, suite mais pas fin

M. Kox se félicite des nouveaux efforts de transparence de l'ASN. Cette dernière a souligné qu'elle est toujours dans l'attente d'une décision politique quant à l'avenir nucléaire de la France. Plusieurs options sont sur la table : la prolongation de la durée d'exploitation, la construction de nouveaux réacteurs ou l'arrêt des centrales nucléaires. Mais M. Kox regrette que pour Cattenom, aucune réponse satisfaisante n'ait été apportée.

D'un point de vue technique, l'ASN assure qu'il n'y a pas de danger pour l'homme et l'environnement. Mais la centrale reste vulnérable à une attaque terroriste menée par des avions de grande capacité. De même, l'ASN ne fait pas figurer Cattenom dans la hiérarchie des systèmes les plus sûrs.

Suite aux tests de résistance, certaines modifications ont été apportées afin d'améliorer la sécurité des installations. Les piscines de refroidissement de deux réacteurs, où les combustibles en attente d'utilisation ou d'évacuation sont maintenus sous eau et refroidis en permanence, ont été mises en conformité. M. Kox se montre cependant satisfait qu'en cas de prolongation de l'exploitation de la centrale, de 40 à 60 ans, une consultation publique étendue aux trois frontières sera nécessaire.

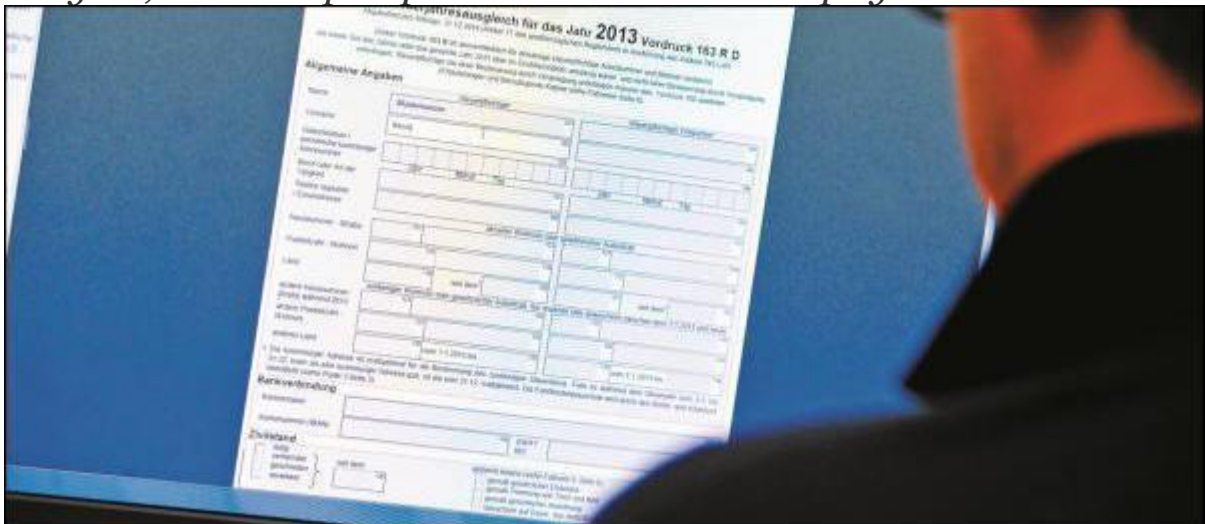


ADMINISTRATION

24 juillet 2015 17:48; Act: 24.07.2015 18:08

Grâce au digital, des dossiers traités plus vite

LUXEMBOURG - Digital Lëtzebuerg vise à améliorer la rapidité et la transparence des données échangés entre administrations et usagers, avec des perspectives d'économie au pays.



L'initiative vise à ce que les données obtenues sur un administré soit plus rapidement échangé entre les administrations, un gain de temps.

Le gouvernement a approuvé vendredi une série de mesures liées à l'initiative gouvernementale Digital Lëtzebuerg. Afin de favoriser la digitalisation, chaque administration pourra (en accord avec l'utilisateur) réutiliser les informations déjà obtenues par une autre administration luxembourgeoise. De quoi faciliter les procédures.

De plus, la mesure vise à permettre aux citoyens de consulter la version électronique des données qui le concernent et de suivre l'avancement des dossiers. Pour cela, le gouvernement devra travailler en collaboration avec la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) qui gère la confidentialité des données au Luxembourg.

Ouverture économique

Enfin, la mesure «Digital by Default» doit mettre en place un réflexe de digitalisation pour le gouvernement: toute nouvelle loi devra prévoir, dès sa conception, une mise en œuvre électronique.

Ces mesures tendent à améliorer l'efficacité des services aux utilisateurs, et à rendre plus transparent les données échangées entre les services et les administrés. Mais pas seulement: la centralisation ouvre des perspectives d'économies pour le pays.

Luxemburger Wort

Selon deux chercheurs

La corruption bloquera l'issue politique en Grèce



La Grèce minée par la corruption et l'économie de l'ombre. *REUTERS*
Publié le mardi 21 juillet 2015 à 12:10

Dans un [article paru en ligne lundi](#), deux professeurs d'économie grecs, dont l'un exerçant au Luxembourg, indiquent que l'économie grecque est principalement minée par la corruption. Un phénomène qui mènera à l'impasse politique.

Pour Christos Koulovatianos et John Tsoukalas, la mise en œuvre des réformes exigées par les créanciers requiert «une coalition large des partis politiques». Mais le clientélisme, omniprésent dans la politique grecque empêchera d'y parvenir selon les chercheurs.

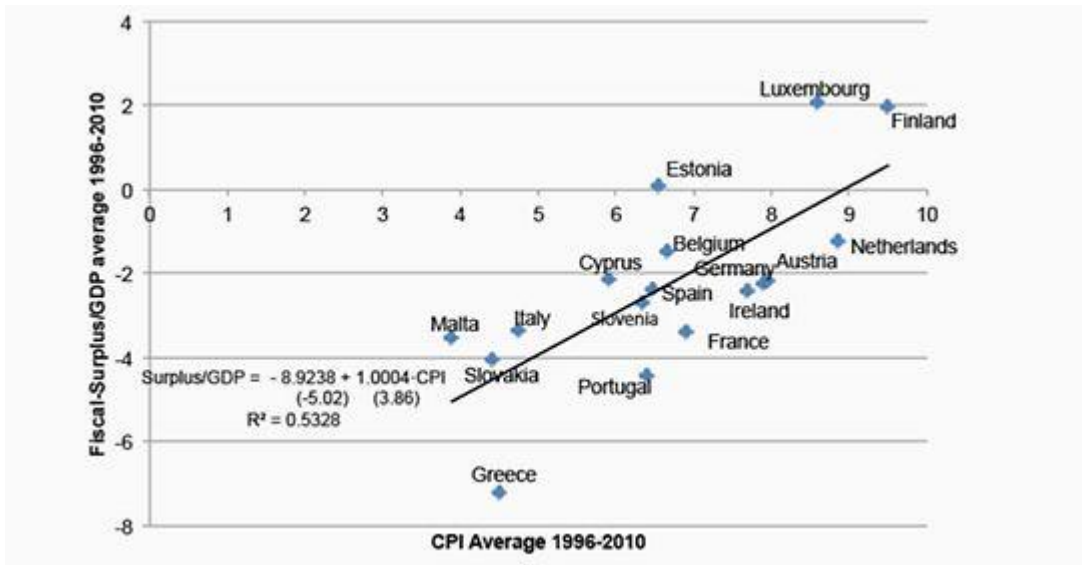
Un phénomène protéiforme

En introduction de leur tribune, les intéressés regrettent le manque de prise en compte de la corruption dans les statistiques économiques et soulignent la pluralité de ses manifestations, la manière par laquelle les biens normalement publics sont «commercialisés» par les dirigeants:

1. les postes de fonctionnaires attribués comme jobs d'appoint pour les membres des partis, parfois alors qu'ils sont sous-qualifiés
2. l'évasion fiscale autorisée par des administrations complices des traitements réglementaires préférentiels pour les réseaux économiques proches du pouvoir
3. les privilèges accordés dans la gestion de l'immobilier
4. la surfacturation fiscale
5. l'aliénation de la gestion des infrastructures publiques au profit du privé
6. les fraudes à l'octroi d'aides aux personnes handicapées.

Perception de la corruption vs recettes fiscales

Pour mesurer la prégnance de la corruption sur l'économie grecque, les deux chercheurs mettent en relation sa perception sur base de statistiques européennes et l'équilibre budgétaire. Dans le graphique reprenant ces données pour l'ensemble des pays européens entre 1996 et 2010, la Grèce figure clairement comme le mauvais élève, le pays qui risque le plus la faillite du fait de l'enracinement du clientélisme dans les circuits économiques... et donc de l'impossibilité de récolter de manière durable des recettes fiscales.



Le Luxembourg bon élève. La Grèce en perdition.

Koulovatianos/Tsoukalas

Or, pour mener à bien les réformes demandées par les bailleurs de la Grèce, les économistes jugent qu'une alliance, la plus large possible, des partis sera nécessaire «afin de répartir le coût politique» de mesures fortement impopulaires. Or selon les chercheurs grecs, les partis politiques, bénéficiaires de cette économie de l'ombre, auraient plus d'intérêt à laisser tomber le pays en faillite plutôt que de payer le surplus fiscal nécessaire au remboursement de la dette.

Name & Shame

Pour sortir de ce piège, MM. Koulovatianos et Tsoukalas proposent de travailler à une restructuration de la dette en échange de laquelle la Grèce s'engage à des réformes en matière de transparence fiscale, et notamment une pratique de «name & shame» grâce à laquelle le public verrait qui paie quoi.

Pierre Sorlut

Football / FIFA

Blatter ne sera pas candidat à sa succession

Avec ou sans Platini?

Publié le lundi 20 juillet 2015 à 14:16

(AFP). Le président démissionnaire de la FIFA, Joseph Blatter, a affirmé lundi à Zurich qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession à la tête de l'instance suprême du football mondial, secouée par un scandale de corruption.

"Je ne serai pas candidat à l'élection du 26 février, il y aura l'élection d'un nouveau président", a affirmé le Suisse lors d'une conférence de presse après le Conseil exécutif de la FIFA, qui a décidé de fixer l'élection présidentielle au 26 février 2016.

"Je souhaite bonne chance à tous les candidats, y compris à Michel Platini", a poursuivi Blatter, alors que le président de l'UEFA (Union européenne de football), son principal opposant, n'a pas encore déclaré sa candidature.

Un peu plus tôt, une source proche de l'UEFA avait indiqué à l'AFP que Platini déciderait dans les 15 jours s'il se portait ou non candidat à la tête de la FIFA.

Selon cette même source, l'ancien international français a reçu le soutien de quatre des six confédérations régionales de football, à l'exception de la Confédération africaine (CAF) et celle d'Océanie, pour se porter candidat.

Platini "sait qu'il doit prendre une décision rapidement pour fermer la porte à d'autres éventuels challengers. S'il décide de ne pas être candidat, il annoncera qui il soutient", a ajouté la même source.

A ce jour, seul le Brésilien Zico a formellement fait acte de candidature. Le Prince jordanien Ali, seul adversaire de Blatter lors de la précédente élection, en plein scandale planétaire, a indiqué qu'il était "disponible". D'autres candidats pourraient également se déclarer.

Réformes

Blatter a par ailleurs esquissé lundi les réformes qu'il souhaite mettre en oeuvre pour la FIFA lors du Congrès électif du 26 février.

Parmi elles, la limitation des mandats pour les dirigeants (lui-même est en poste depuis 1998, son 5e mandat) et un contrôle plus poussé de la probité des membres du Comité exécutif (avec la publication de leurs rémunérations.)

Blatter a annoncé la mise en place d'un groupe de travail de 11 personnes, présidé par une personnalité indépendante, pour proposer des réformes.

Le début de sa conférence de presse a été marqué par un incident cocasse: juste avant qu'elle démarre, un humoriste britannique, Simon Brodtkin, a fait irruption dans la salle et lancé des faux billets sur le président de la FIFA.

Retrouvez tous nos reportages dans la rubrique Vidéos

Le Suisse âgé de 79 ans avait été réélu le 29 mai pour un cinquième mandat à la tête de la Fifa depuis 1998, en dépit du scandale planétaire de corruption qui venait tout juste d'éclabousser son instance. Quatre jours plus tard, le 2 juin, il avait annoncé sa démission, ajoutant toutefois qu'il restait en poste le temps d'organiser de nouvelles élections fin 2015 ou début 2016.

Le comité exécutif de lundi intervient alors que Jeffrey Webb, ancien vice-président de la FIFA, extradé de Suisse vers les Etats-Unis, a plaidé samedi non coupable des accusations de corruption et a été remis en liberté contre une caution de 10 millions de dollars et assigné à résidence.

Webb faisait partie des sept responsables du football mondial dont l'arrestation fin mai à Zurich a été le point de départ du scandale.

Luxemburger Wort

Football / FIFA

Blatter ne sera pas candidat à sa succession

Avec ou sans Platini?

Publié le lundi 20 juillet 2015 à 14:16

(AFP). Le président démissionnaire de la FIFA, Joseph Blatter, a affirmé lundi à Zurich qu'il ne serait pas candidat à sa propre succession à la tête de l'instance suprême du football mondial, secouée par un scandale de corruption.

"Je ne serai pas candidat à l'élection du 26 février, il y aura l'élection d'un nouveau président", a affirmé le Suisse lors d'une conférence de presse après le Conseil exécutif de la FIFA, qui a décidé de fixer l'élection présidentielle au 26 février 2016.

"Je souhaite bonne chance à tous les candidats, y compris à Michel Platini", a poursuivi Blatter, alors que le président de l'UEFA (Union européenne de football), son principal opposant, n'a pas encore déclaré sa candidature.

Un peu plus tôt, une source proche de l'UEFA avait indiqué à l'AFP que Platini déciderait dans les 15 jours s'il se portait ou non candidat à la tête de la FIFA.

Selon cette même source, l'ancien international français a reçu le soutien de quatre des six confédérations régionales de football, à l'exception de la Confédération africaine (CAF) et celle d'Océanie, pour se porter candidat.

Platini "sait qu'il doit prendre une décision rapidement pour fermer la porte à d'autres éventuels challengers. S'il décide de ne pas être candidat, il annoncera qui il soutient", a ajouté la même source.

A ce jour, seul le Brésilien Zico a formellement fait acte de candidature. Le Prince jordanien Ali, seul adversaire de Blatter lors de la précédente élection, en plein scandale planétaire, a indiqué qu'il était "disponible". D'autres candidats pourraient également se déclarer.

Réformes

Blatter a par ailleurs esquissé lundi les réformes qu'il souhaite mettre en oeuvre pour la FIFA lors du Congrès électif du 26 février.

Parmi elles, la limitation des mandats pour les dirigeants (lui-même est en poste depuis 1998, son 5e mandat) et un contrôle plus poussé de la probité des membres du Comité exécutif (avec la publication de leurs rémunérations.)

Blatter a annoncé la mise en place d'un groupe de travail de 11 personnes, présidé par une personnalité indépendante, pour proposer des réformes.

Le début de sa conférence de presse a été marqué par un incident cocasse: juste avant qu'elle démarre, un humoriste britannique, Simon Brodtkin, a fait irruption dans la salle et lancé des faux billets sur le président de la FIFA.

Retrouvez tous nos reportages dans la rubrique [Vidéos](#)

Le Suisse âgé de 79 ans avait été réélu le 29 mai pour un cinquième mandat à la tête de la Fifa depuis 1998, en dépit du scandale planétaire de corruption qui venait tout juste d'éclabousser son instance. Quatre jours plus tard, le 2 juin, il avait annoncé sa démission, ajoutant toutefois qu'il restait en poste le temps d'organiser de nouvelles élections fin 2015 ou début 2016.

Le comité exécutif de lundi intervient alors que Jeffrey Webb, ancien vice-président de la FIFA, extradé de Suisse vers les Etats-Unis, a plaidé samedi non coupable des accusations de corruption et a été remis en liberté contre une caution de 10 millions de dollars et assigné à résidence.

Webb faisait partie des sept responsables du football mondial dont l'arrestation fin mai à Zurich a été le point de départ du scandale.



FRAUDE FISCALE

27 juillet 2015 14:17; Act: 27.07.2015 14:37

Le parti libéral belge scandalise la Suisse

Pour vanter son action, le Mouvement réformateur (MR) du Premier ministre belge a diffusé un visuel qui lie la Suisse avec la fraude fiscale. La polémique enfle du côté Suisse.



«Cibler fraudeurs, pollueurs et spéculateurs. Une réforme fiscale de 7,2 milliards. Le MR l'avait promis, le gouvernement Michel l'a fait». Voici le contenu du texte diffusé ce week-end sur le compte Twitter officiel du parti au pouvoir en Belgique le mouvement réformateur du Premier ministre Charles Michel.

Le hic? Sur l'image (ci-dessus) qui accompagne cette déclaration, on peut voir une liasse de billets d'euro et... un drapeau suisse, comme l'a repéré le quotidien wallon *La Libre Belgique*. Si l'idée originale du texte était de vanter l'action du gouvernement belge en matière de lutte contre la fraude fiscale, l'affaire risque de froisser la Suisse, avec laquelle la Belgique vient pourtant de signer un accord d'échange automatique de données fiscales.

La Suisse est «plus connue que les îles Caïman»

Interrogé par le quotidien belge, Christophe Darbellay, président du parti démocrate-chrétien suisse, s'insurge et attend des excuses: «Je trouve cette image déplorable. C'est choquant (...) Cette démarche est d'autant plus choquante qu'elle vient d'une personnalité d'un tel niveau de responsabilités. Des excuses seraient bienvenues, et j'espère que la diplomatie suisse prendra langue avec les services du Premier ministre belge rapidement.»

«Aujourd'hui, beaucoup de ressortissants français quittent la Suisse pour la Belgique, je suppose que votre pays ne les attire pas avec du miel», poursuit le Suisse, rappelant que depuis la fin du secret bancaire, «aucun pays ne peut se targuer d'avoir fait autant de réformes en la matière en aussi peu de temps».

Pour sa part le Mouvement réformateur tente de circonscrire le début d'incendie diplomatique en expliquant à *La Libre Belge* d'avoir eu «aucune intention de se brouiller avec la Suisse». Si le drapeau a été choisi, c'est parce qu'il représente «un symbole direct» de la fraude fiscale, justifie même le porte-parole du président du MR. «Ce pays est plus connu que les îles Caïman».